

Le 30 novembre 2017

À l'attention des partenaires d'Emploi Ontario

Madame, Monsieur,

La présente a pour but de vous informer du financement offert dans le cadre de la Stratégie pour les compétences relatives aux bâtiments à faible empreinte carbone du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle. Grâce à cette Stratégie, l'Ontario encourage les syndicats, les collèges, les universités et les autres partenaires de l'industrie à acquérir du nouveau matériel et à accroître leurs capacités à former les travailleurs actuels et futurs afin de leur permettre de développer des compétences dans le domaine de la construction à faible empreinte carbone.

L'objectif de la Stratégie est de respecter les engagements prévus dans le [Plan d'action contre le changement climatique](#). Pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, la province devra compter sur une main-d'œuvre spécialisée dans la modernisation des bâtiments, dans les nouvelles constructions et les nouveaux travaux de bâtiment écologiques, et dans la gestion de l'énergie. Pour nous assurer que les travailleurs ont les compétences nécessaires, nous devons perfectionner les habiletés de la main-d'œuvre actuelle et former les nouveaux travailleurs afin qu'ils puissent saisir les nouvelles occasions en bâtiments écologiques.

Le financement offert dans le cadre de la Stratégie garantira aux travailleurs de l'Ontario les compétences nécessaires pour mettre en œuvre la priorité du gouvernement de réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de carbone, notamment en employant les moyens suivants :

- établir des partenariats axés sur un secteur pour soutenir les programmes de formation aux compétences relatives aux bâtiments écologiques;
- construire et rénover des installations et accroître les capacités visant à soutenir la formation professionnelle aux bâtiments écologiques;
- élaborer un nouveau curriculum pour les apprenties et les apprentis;
- mener des travaux de recherche sur les besoins en main-d'œuvre verte.

En 2017-2018, la Stratégie pour les compétences relatives aux bâtiments à faible empreinte carbone est offerte par voie des appels de propositions concurrentiels suivants :

1. Fonds de formation pour les universités et les collèges publics (10 M\$)

2. Fonds de formation pour les agences de formation par l'apprentissage non collégiales (10 M\$)
3. Fonds de partenariat (2 M\$)

Les candidats intéressés sont invités à présenter une demande au ministère au plus tard le 15 janvier 2018. Pour de plus amples renseignements, y compris sur les volets de financement concurrentiels disponibles, sur la façon de présenter une demande, sur les critères d'admissibilité, et autres questions et réponses détaillées, veuillez visiter le site Web [Espace Partenaires Emploi Ontario](#).

Pour aider les candidats potentiels, le ministère tiendra une séance d'information par téléconférence sur les compétences relatives aux bâtiments à faible empreinte carbone, qui aura lieu le 5 décembre 2017. Les renseignements sur la séance à venir seront affichés sur le site Web [Espace Partenaires Emploi Ontario](#). Les candidats potentiels à l'un ou l'autre des fonds de formation peuvent envoyer toute demande de renseignements à LCBS.Training@ontario.ca. Les candidats potentiels au fonds de partenariat peuvent envoyer toute demande de renseignements à LCBS.PF@ontario.ca.

Entre-temps, les partenaires d'Emploi Ontario ayant des questions d'ordre général liées à la Stratégie pour les compétences relatives aux bâtiments à faible empreinte carbone doivent communiquer avec leur conseillère ou leur conseiller en emploi et en formation.

Merci de votre soutien constant qui nous aide à former des travailleurs ontariens qualifiés pour une économie sobre en carbone.

Veuillez agréer mes salutations cordiales.

Original signé par

David Carter-Whitney
Sous-ministre adjoint
Division de l'emploi et de la formation
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle